

Conseil municipal & délibérations
Séance du 10 juillet 2017 à 20h00

Présents : AVENIER Sophie, CLAUDE Florent, GARNIER Christian, GERMAIN Denis, GILOZ Jean-Claude GILIBERT Françoise, GIROND Odile, JOLLAND Marie-Chantal, LANOY Julien, LONGIS Maryline, MARIN Béatrice, PHILIBERT Michel, MICHAUD Nicole, VEYRAND Pierre,

Excusés /Absents :

BLANC Jean-Pierre, CROS Jean-Pierre, FALCONNET Fabienne pouvoir donné à LONGIS Maryline, HEBERT Richard, JULLIN Carine, JUNIQUE Mathieu, LEMAIRE Anne-Marie, MAYET René, PANERAI Marc, RAGOT Céline

1/Signature du registre et lecture des délibérations du 30 juin 2017

2/ Attribution des offres pour les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente de Dionay

Mme le maire rappelle aux élus présents que suite au marché concernant ces travaux de nombreuses propositions ont été reçues et étudiées en commission d'appel d'offres en lien avec le maître d'œuvre l'entreprise LAUTREFABRIQUE représentée par Mme Laure Ramalho. Cette dernière étant présente expose aux élus comment ont été étudié chaque proposition et fait état des propositions retenues.

Après discussion sont retenues :

- Lot 1 Terrassement-Démolitions-Gros-œuvre : Ent Giraud-Marchand
- Lot 2 Charpente Couverture : Ent. Finot-Jacquemet
- Lot 3 Isolation thermique extérieur – Peintures extérieures : Sarl Fangeat
- Lot 4 Menuiseries extérieures bois : Ent Berruyer
- Lot 5 Doublages Plâtreries – Faux plafonds : Sarl Fangeat
- Lot 6 Peintures intérieures : Ent. Gay Mery
- Lot 7 Menuiseries intérieures - mobiliers : Ent. Berruyer
- Lot 8 Electricité : Ent. REPITON
- Lot 9 CVS Plomberie : Ent. IDAC
- Lot 10 Carrelage : Ent. CFC

Accepté à l'unanimité des présents

3/ Avenant au marché de maîtrise d'œuvre des travaux sur les bâtiments patrimoniaux

Mme le Maire informe les élus qu'elle est encore dans l'attente d'éléments permettant d'établir cet avenant qui va réajuster le montant des travaux qui a été sous-évalué.

Mme le maire avec l'accord de l'ensemble des élus propose toutefois de l'autoriser à lancer les dossiers de consultation des entreprises dans le cadre de ces travaux.

Accepté à l'unanimité des présents

4/ Choix du Coordinateur Sécurité et Protection Santé pour les travaux de restructuration des bâtiments communaux

Mme le Maire rappelle que suite à la consultation d'entreprises pour désigner le Coordinateur Sécurité de ces travaux, 5 réponses ont été données.

Après étude, le choix de la moins disante a été validé, à savoir l'entreprise QUALICONSULT SECURITE de VEUREY-VOROIZE pour un montant de 8 626,00 € HT.

Accepté à l'unanimité.

5/ Implantation de bornes de charge automobile et vélos à assistance électrique

- Mr GARNIER rappelle aux élus que les bornes de charges électrique pour les véhicules ont été installées sur le parking en face de la boulangerie et que leur inauguration aura lieu le samedi 09/09/2017 à 11h30.
- Point sur les vélos à assistance électrique : Mme le Maire informe les élus que le Département a mis en place un appel à projet à l'ensemble des communes dans le cadre du tourisme, pour que les différents villages étape comme St Antoine l'Abbaye puissent

accueillir des bornes de charges pour les vélos électriques. Mme le Maire précise que la décision sur le choix de la borne doit être la même sur l'ensemble du territoire. Pour le moment le lieu de l'installation n'est pas défini. Cette initiative est financée par le Département et la Région et une commande groupée sera faite par la communauté de communes.

7/ Divers

- Point sur la Conférence Territoriale : Il reste une enveloppe pour l'accessibilité et il est possible de présenter un dossier avant le 31/08/2017 afin d'obtenir une subvention.

Mme le maire propose de réfléchir sur la mise en accessibilité de l'école des Platanes.

Elle propose également de faire des travaux sur les monuments aux morts afin d'envisager leur restauration en vue notamment de la 100^{ème} de la fin de la guerre en 2018.

Il est proposé de faire des devis de restauration afin de demander une subvention.

- Travaux éolien à Montmiral : Début des travaux en Août prochain.
- Bureau de vote : Mr Garnier, maire délégué demande à ce que le bureau de vote n°2 situé à Dionay soit supprimé afin qu'il n'y est plus qu'un seul bureau de vote afin de faciliter la gestion des élections. Le nombre d'électeurs au total étant inférieur à 1000 électeurs, la Préfecture est favorable.
Accepté à l'unanimité
- Point sur les travaux du toit de la mairie suite au sinistre avec la foudre : il est demandé au charpentier retenu de faire les travaux provisoires après les festivités de cet été et de nous établir un devis pour les travaux définitifs.
- Point sur les diverses festivités : - Le Festival Textes en l'Air du 26 au 30/07/2017
- La fête médiévale les 05 et 06/08/2017

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 04 septembre 2017 à 20h00

